

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat-Déplacement (PLUiHD)

Le public est informé que par arrêté, Monsieur le Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque, a décidé de soumettre à enquête publique le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat-Déplacement **du mardi 31 mai 2022 à partir de 9h00 au jeudi 30 juin 2022 à 17h00 (pour une durée de 31 jours).**

Le dossier comprend notamment les informations environnementales se rapportant au PLUiHD. L'autorité environnementale et les personnes publiques associées au projet de PLUiHD ont été consultées et leurs avis figurent dans le dossier d'enquête.

A cet effet, a été désignée par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Lille, une commission d'enquête composée de Monsieur Marc LEROY, en qualité de Président, de Monsieur Yves REUMAUX et de Monsieur Serge THELIEZ, ses membres.

Durant cette période de 31 jours, afin que toute personne intéressée puisse prendre connaissance du dossier, les pièces du dossier d'enquête publique en version papier, seront à disposition du public aux jours et aux heures d'ouverture habituels, sauf jour férié et jour de fermeture exceptionnelle, dans les lieux suivants :

- à l'hôtel de la Communauté Urbaine de Dunkerque, Pertuis de la Marine à DUNKERQUE,
- en mairies d'ARMOUITS-CAPPEL, de BOURBOURG, de BRAY-DUNES, de CAPPELLE-LA-GRANDE, de COUDEKERQUE-BRANCHE, de CRAYWICK, de DUNKERQUE (place Charles Valentin), de FORT-MARDYCK, de GHYVELDE, de GRANDE-SYNTHÉ, de GRAND-FORT-PHILIPPE, de GRAVELINES, de LEFFRINCKOUCHE, de LOON-PLAGE, de SAINT-GEORGES-SUR-L'AA, de SAINT-POL-sur-MER, de SPYCKER, de TETEGHEM-COUDEKERQUE-VILLAGE et de ZUYDCOOTE.

Un poste informatique, contenant la version numérique complète du dossier sera tenu également à disposition du public au siège de la Communauté Urbaine de Dunkerque, aux jours et heures habituels d'ouverture

Le dossier sera également disponible en consultation, 7 jours/7 et 24h/24h sur le site <https://participation.proxiterritoires.fr/pluihd-de-la-cud>.

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations et propositions soit :

- Sur un des registres d'enquête papier à feuillets non mobiles, côté et paraphé par un membre de la commission d'enquête mis à disposition dans les lieux d'enquête ;
- Sur le registre d'enquête dématérialisé disponible à l'adresse : <https://participation.proxiterritoires.fr/pluihd-de-la-cud> ;
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : pluihd-de-la-cud@mail.proxiterritoires.fr ;
- Par courrier à l'attention de Monsieur le Président de la Commission d'enquête, PLUiHD, au siège de la Communauté Urbaine de Dunkerque, Service Urbanisme et Environnement, Pertuis de la Marine, BP 85530, 59386 Dunkerque Cedex 1 ».

Les différentes contributions émises par les citoyens participant à l'enquête seront consultables par le public par le biais du registre dématérialisé.

La commission d'enquête, représentée par un ou plusieurs de ses membres, se tiendra à disposition du public pour recevoir ses observations. Les permanences se dérouleront dans les mairies, à l'exception des permanences sur Dunkerque (*) qui sont programmées à la Communauté Urbaine de Dunkerque (siège de l'enquête), Pertuis de la Marine à Dunkerque, dans les lieux aux jours et heures suivantes :

Jour de la permanence	Lieux	horaire
Mardi 31 mai	Dunkerque (*)	9h00-12h00
Mercredi 1 ^{er} juin	Craywick	9h00-12h00
Jeudi 2 juin	Bray-Dunes	9h00-12h00
Jeudi 2 juin	Bourbourg	14h00-17h00
Mardi 7 juin	Téteghem-Coudekerque-Village	9h00-12h00
Mardi 7 juin	Saint-Pol-sur-Mer	14h00-17h00
Mercredi 8 juin	Leffrinckoucke	14h00-17h00
Jeudi 9 juin	Grande-Synthe	9h00-12h00
Jeudi 9 juin	Zuydcoote	9h00-12h00
Jeudi 9 juin	Grand-Fort-Philippe	14h00-17h00
Vendredi 10 juin	Gravelines	9h00-12h00
Vendredi 10 juin	Fort-Mardyck	14h00-17h00
Samedi 11 juin	Ghyvelde	9h00-12h00
Lundi 13 juin	Loon-Plage	9h00-12h00
Lundi 13 juin	Spycker	14h00-17h00
Mardi 14 juin	Coudekerque-Branche	9h00-12h00
Mardi 14 juin	Saint-Georges-sur-l'Aa	9h00-12h00
Mercredi 15 juin	Armbouts-Cappel	9h00-12h00
Jeudi 16 juin	Cappelle-la-Grande	9h00-12h00
Jeudi 16 juin	Bray-Dunes	14h00-17h00

Jour de la permanence	Lieux	horaire
Vendredi 17 juin	Craywick	9h00-12h00
Vendredi 17 juin	Dunkerque (*)	14h00-17h00
Samedi 18 juin	Saint-Pol-sur-Mer	9h00-12h00
Lundi 20 juin	Grande-Synthe	9h00-12h00
Lundi 20 juin	Téteghem-Coudekerque-Village	14h00-17h00
Mardi 21 juin	Fort-Mardyck	9h00-12h00
Mardi 21 juin	Leffrinckoucke	14h00-17h00
Mercredi 22 juin	Zuydcoote	14h00-17h00
Jeudi 23 juin	Gravelines	9h00-12h00
Jeudi 23 juin	Ghyvelde	9h00-12h00
Jeudi 23 juin	Coudekerque-Branche	14h00-17h00
Vendredi 24 juin	Grand-Fort-Philippe	9h00-12h00
Vendredi 24 juin	Armbouts-Cappel	14h00-17h00
Samedi 25 juin	Bourbourg	9h00-12h00
Lundi 27 juin	Cappelle-la-Grande	9h00-12h00
Lundi 27 juin	Spycker	9h00-12h00
Mardi 28 juin	Saint-Georges-sur-l'Aa	9h00-12h00
Jeudi 30 juin	Loon-Plage	9h00-12h00
Jeudi 30 juin	Dunkerque (*)	14h00-17h00

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête pourront être consultés au siège de la Communauté Urbaine de Dunkerque aux heures et jours d'ouverture. Le projet de PLUiHD éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête sera ensuite soumis à la délibération du conseil communautaire pour approbation et mise en application.